

 <p>INFORMATION</p>	 <p>INFORMATION</p>	 <p>INFORMATION</p>	 <p>INFORMATION</p>
<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>	<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>	<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>	<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>
<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>	<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>	<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>	<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>
 <p>INFORMATION</p>	 <p>INFORMATION</p>	 <p>INFORMATION</p>	 <p>INFORMATION</p>
<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>	<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>	<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>	<p>Une infraction à la réglementation du stationnement a été relevée à votre encontre.</p> <p>Chacun d'entre nous peut avoir des difficultés à se déplacer, dues à une maladie, un accident, un handicap, l'âge, une grossesse, un landau, une poussette, un bagage... N'aggravez pas ces difficultés par votre comportement.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 30 juin 2015, l'amende pour cette infraction – voir les détails au verso – est de 135€.</p>
<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>	<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>	<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>	<p>Ce message de prévention vous est proposé par :</p> <p>Brest à Pied et à Vélo Association de promotion de la mobilité active en Pays de Brest www.bapav.org</p> <p>b a p a v</p> <p>Ne pas jeter sur la voie publique</p>

